Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_147-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2021_147

OBJET :

COMMISSION 4

BATIMENTS

Appel à projets pour la valorisation du site Van Lathem à Templeuve-en-Pévèle en vue de la vente du site

Validation du cahier des charges de l'appel à projets

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41

Suppléant présent : 2

Procurations : 6

Nombre de votants : 49

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 29 juin 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS,

Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

Ont donné pouvoir :

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSE

Absents excusés :

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS
Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_147-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 juillet 2021

Délibération CC_2021_147

COMMISSION 4

BATIMENTS

Appel à projets pour la valorisation du site VAN LATHEM à TEMPLEUVE-EN-PEVELE, en vue de la vente du site

Validation du cahier des charges de l'appel à projets

Le Conseil Communautaire,

Considérant que le site VAN LATHEM situé à TEMPLEUVE-EN-PEVELE, 79 – 81, rue de la Baille, avait été acheté par l'ancienne Communauté de communes du Pays de Pévèle en 2009, après un portage foncier de deux ans, réalisé par l'Etablissement public foncier.

Considérant que ce site a abrité les services techniques communautaires, et des locataires,

Considérant que les services de la communauté de communes ayant vocation à terme à s'installer sur le site AGFA à PONT-A-MARCQ, il est envisagé de céder le site VAN LATHEM.

Considérant qu'il conviendrait de faire coïncider cette cession avec l'installation à AGFA.

Vu la délibération CC_2021_30 en date du 15 février 2021, par laquelle le Conseil communautaire a validé le lancement d'un appel à projet pour le site VAN LATHEM à TEMPLEUVE-EN-PEVELE.

Considérant qu'il est envisagé de lancer un appel à projets permettant de laisser émerger des propositions d'aménagement par l'initiative privée sur le site.

Qu'il s'agit d'une « *procédure de mise en concurrence d'opérateurs privés par des personnes publiques sur la base d'un document leur fixant des objectifs à atteindre, qui leur laisse l'initiative de leur contenu et de leur mise en œuvre* »

Vu le projet de cahier des charges permettant d'identifier :

- la procédure de l'appel à projet,
- les caractéristiques du site et
- les attentes de la Communauté de communes et de la commune de TEMPLEUVE-EN-PEVELE en termes d'aménagement.

Qu'il s'agit d'un site de 1 ha 18a 25 ca situé à TEMPLEUVE-EN-PEVELE, rue de la Baille, le long de la voie ferrée. Il est classé au PLU en zone UB. Une petite partie est classée en zonage Npr (zone naturelle).

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS)

- ***De valider le projet d'appel à projet de valorisation du site VAN LATHEM à TEMPLEUVE-EN-PEVELE en vue de la vente du site VAN LATHEM***
- ***D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

COMMUNAUTE DE COMMUNES * PEVELE CAREMBAULT *